

**République Française**  
**Département de Savoie**  
**COMMUNE DE MOTZ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**  
 En exercice :9  
 Présents :8  
 Absents : 1

L'an deux mille vingt quatre  
 Le deux août à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, en séance ordinaire, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Daniel CLERC, Maire

Date de la convocation : 29 juillet 2024

Etaient présents :. Monsieur Daniel Clerc, Madame Marie-Thérèse Dejey, Monsieur Gérard Clerc Monsieur Denis Jeantet, Monsieur Roland Rémondat, Monsieur Vincent Laloy, Madame Zoé Buckley, Monsieur Olivier Morelle

Etaient absents excusés : Madame Myriam Ortiz-Gutierrez (pouvoir donné à Madame Marie-Thérèse Dejey)

Quorum : 5

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse Dejey

**Objet : tarif de location de la salle des fêtes**

Madame Marie-Thérèse DEJEY, adjointe, rappelle les tarifs de location de la salle des fêtes en vigueur et précise que ces tarifs datent de décembre 2014 et n'ont jamais été revus depuis.

Elle rappelle les derniers travaux engagés dans cette salle (changement lave-vaisselle, four et chauffe-eau et installation de deux frigos) et indique qu'un projet d'achat d'une machine autolaveuse est à l'étude.

Après réflexions et renseignements pris auprès de communes voisines, elle propose au conseil municipal de mettre en place la tarification suivante :

**TARIFS DE LOCATION  
 SALLE DES FETES COMMUNALE**

TARIFS	Commune de Motz			Associations culturelles, artistiques ou sportives domiciliées en Chautagne		Autres (quel que soit le "statut") toute l'année	
	Associations domiciliées à Motz		Particuliers ou professionnels domiciliés à Motz	Été du 1er avril au 31 octobre	Hiver 1er novembre au 31 mars		
	Été du 1er avril au 31 octobre	Hiver 1er novembre au 31 mars					Toute l'année
<b>Caution</b>	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	
Location le Week-end du vendredi am au lundi matin tarif pour le week-end	sans cuisine	0 €	0 €	200 €	50 €	50 €	400 €
	avec cuisine	0 €	0 €	250 €	50 €	50 €	475 €
Location ponctuelle à la journée	sans cuisine	0 €	0 €	100 €	50 €	50 €	200 €
	avec cuisine	0 €	0 €	125 €	50 €	50 €	250 €
Charges diverses	0 €	60 €	facturation au réel (1) avec mini 30€	30 €	60 €	facturation au réel (1) avec mini 60€	

Envoyé en préfecture le 13/08/2024

Reçu en préfecture le 13/08/2024

Publié le

ID : 073-217301803-20240802-2024\_AOUT\_4-DE

Après avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- accepte la proposition de Madame Marie-Thérèse Dejeu

- et décide d'appliquer les tarifs ci-dessus pour tous les contrats de location qui seront signés

Pour extrait conforme

Le Maire  
Daniel CLERC



La Secrétaire de séance  
Marie-Thérèse DEJEY

